



Simone de Montmollin, Dipl. Ing. Oenologue, Conseillère nationale PLR, Genève

### **Que signifie pour vous le système de milice ?**

**SM :** On dit souvent que l'identité de la Suisse repose sur son système de milice, sa démocratie directe et sa neutralité. En fait les trois sont intimement liés. Un élément les caractérise tous : la conscience que préserver notre bien commun nécessite l'engagement de chacun. Le système de milice traduit cet engagement, incarné dans notre devise « Un pour tous, Tous pour un ». Tout un chacun, avec ses compétences et son savoir, peut un moment ou un autre contribuer au bon fonctionnement de l'ensemble, indépendamment des hiérarchies professionnelles ou sociales. C'est un vrai facteur de cohésion.

### **La fragilisation du système de milice est-elle un risque pour la prévention des accidents et la protection de la santé ?**

**SM :** En fragilisant le système de milice on fragilise cet esprit de corps si indispensable à notre société. De nombreuses études montrent que l'engagement bénévole contribue à l'épanouissement personnel et l'estime de soi. C'est un facteur de bonne santé. Par ailleurs, les expériences acquises à l'occasion d'activités bénévoles sont autant d'occasions d'échanges et de partages dont tout le monde profite.

### **Comment encourager les entreprises et les employés à s'engager comme milicien dans les milieux associatifs ?**

**SM :** De tout temps l'engagement de milice a bénéficié aux entreprises. Les compétences acquises peuvent profiter non seulement à apporter des réponses à des situations spécifiques, par exemple dans le domaine de la sécurité ou la protection incendie, mais également à renforcer les liens et élargir les réseaux en s'ouvrant à d'autres domaines. Le défi est aujourd'hui de pouvoir reconnaître la valeur de cet engagement et des compétences qui lui sont associées de manière plus certifiante.